

Visioconférence

« Trans//formations : une offre mutualisée pour proposer des formations de proximité en tiers-lieu »

jeudi 4 février 2021

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence afin de **partager la genèse et les enjeux du projet Trans//formations** avec les tiers-lieux inscrits dans une démarche de développement d'une activité formation, ou désireux de recueillir des informations spécifiques liées à la formation professionnelle.

Cette note vise à synthétiser les grands sujets abordés durant la visioconférence par les intervenantes mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- partager la **genèse**, les **enjeux** et les **caractéristiques** du projet Trans//formation
- évoquer les **modalités d'intégration** du projet et du catalogue de formation
- envisager la **contribution** des TL intéressés **au développement du projet**

Partenaires

- Pascal Menut, tiers-lieu Escale & CO à Périgueux, membre du projet Trans//formations

Grands sujets évoqués

Genèse et enjeux

Trans//formations est une école mutualisée relevant de l'organisme de formation porté par la Coopérative Tiers-Lieux. Elle est le produit d'une **démarche collective de co-construction** entre 2019 et 2020.

La démarche s'est inscrite dans une **Grande Échelle** à laquelle ont participé une **quinzaine de tiers-lieux** via un appel à candidature.

La finalité du projet était double : d'une part, la structuration d'une **offre** de formation **grand public**, au sein d'un catalogue mutualisé, visant la **réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux** actuels et la proposition de formations à **proximité**

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »



géographique des personnes ; d'autre part, la **valorisation des** nombreuses et diverses **compétences représentées au sein des TL.**

Le projet s'est structuré en **3 temps forts** :

1- la définition du cadre coopératif

Ce travail collaboratif a permis de répondre aux questions suivantes : comment on envisage de travailler ensemble, c'est quoi faire de la formation en TL, comment on se rémunère de façon équitable, quelles sont nos valeurs, quel est notre ADN ? Le produit de ces réflexions a permis l'écriture d'un "[petit précis](#)", formalisant la charte d'engagement et les critères de coopération (économique notamment).

2- la création du catalogue

A partir des compétences identifiées au sein de leur TL (détenues par les usagers, membres actifs, salariés...), et en essayant de tenir compte des besoins sur les territoires, les participants ont proposé des thématiques de formations potentielles. Un travail d'ingénierie pédagogique, accompagné par un consultant spécialisé, a permis l'élaboration de fiches formations (synthèse des contenus) et le repérage de certifications existantes (le cas échéant).

3- l'accompagnement des formateurs-en-devenir

Afin de permettre aux futurs formateurs de monter en compétences sur le métier, une formation de formateurs de 3 jours a été dispensée. Elle s'est articulée autour de 3 axes : l'ingénierie pédagogique (comment je conçois mes contenus), l'animation (comment j'anime ma formation), et l'évaluation (comment je conçois un dispositif d'évaluation ad hoc).

Quel intérêt de prendre part au projet ?

L'intérêt de ce modèle coopératif réside dans **l'opportunité**, pour les TL, de **développer une activité formation** et de **solidifier leur modèle économique**, tout en **bénéficiant de l'expertise de la Coopérative Tiers-Lieux** en matière de formation professionnelle. En effet, la Coopérative Tiers-Lieux est déclarée organisme de formation, datadockée et certifiée Qualiopi. Elle dispense la formation "Piloter un tiers-lieu" depuis 6 ans et en a déposé la certification auprès de France Compétences, après 3 années d'ingénierie pédagogique.

Le modèle a donc été pensé de sorte à **libérer les TL d'une certaine lourdeur administrative** propre aux organismes de formation, générée par la réglementation afférente. Car le monde de la formation professionnelle est complexe et plutôt opaque. Mais il ne s'agit aucunement de déresponsabiliser les TL et les formateurs. Ceux-ci deviennent en quelque sorte des **ambassadeurs de Trans//formations** : outre le volet pédagogie, ils contribuent à la communication et à la commercialisation en utilisant les ressources qui leur sont propres (médias, réseaux sociaux/pro, réseau local...).

En somme, intégrer le projet permet aux formateur.rice.s (aguerri.e.s ou en devenir) de concrétiser une intention de transmettre son savoir-faire et ses connaissances dans un **cadre simplifié**.

Qui plus est, former en TL représente une expérience inédite pour beaucoup d'entre nous ; utiliser le TL comme "terrain de jeu" offre des possibilités **pédagogiques alternatives et innovantes**, et en cela représente un facteur différenciant, **favorisant l'entrée sur le marché** plutôt bouché **de la formation professionnelle**. Par exemple, les formations en anglais peuvent bénéficier d'une immersion linguistique complète grâce à l'éco-système du TL (déjeuner avec les coworkers anglophones, hébergement en chambres d'hôtes anglophones dans le village...).

L'accompagnement proposé par la Coopérative Tiers-lieux représente également une aubaine pour les personnes qui peinent à **"monter la marche" vers le métier de formateur**. Pascal, fondateur de l'Escale numérique à Périgueux, a en outre évoqué à travers son témoignage, **l'effet fédérateur qu'a eu la Grande Echelle sur le TL** : le projet a motivé pas moins de 5 coworkers à se lancer dans l'aventure, générant une **dynamique collective au sein du lieu**. Il a aussi tenu à valoriser la richesse des échanges et les **bienfaits qu'ont eu les journées de travail sur l'inter-connaissance entre tiers-lieux** (au-delà des aspects liés à la formation).

Caractéristiques du catalogue

A ce jour, le [catalogue](#) mobilise **18 formateurs** et comporte **17 parcours de formations**, aux formats divers : de formations "courtes" (3 jours minimum), aux parcours de 6 mois, en continu ou discontinu, mêlant présentiel et distanciel.

Ces formations couvrent **5 thématiques** : Fablab, Économie circulaire & Zéro déchet, numérique et RGPD, Intelligence Collective et Langues.

Les formations sont animées par les formateurs qui les ont conçues, et **dispensées au sein de leur TL** de rattachement. Toutefois, elles sont **délocalisables** selon les besoins des territoires ; c'est là **un des enjeux majeurs** du projet ("se former près de chez soi").

L'offre s'adresse au grand public : bien qu'à ce jour, la communication se propage beaucoup via le réseau des TL, la **finalité du projet** (rappelée dans la charte) réside dans **l'inclusion et l'accessibilité**. Un axe de travail en 2021 consistera à **travailler l'image** de Trans//formations de sorte à ce que **tout un chacun se sente à sa place** en s'inscrivant à une de nos formations.

La question de la certification

Proposer des formations certifiantes répond à plusieurs enjeux pour un organisme de formation :

- une certification permet de valider et reconnaître la qualification d'une personne à l'issue d'une formation. Elle garantit ses compétences, sécurise son parcours et **valorise donc son profil professionnel**.

- le fait qu'une formation soit certifiante la rend éligible au financement via le CPF (Compte Personnel de Formation). Elle est donc **plus accessible aux personnes** au public et permet à l'OF une meilleure commercialisation.

Pour proposer des formations certifiantes, deux façons de procéder :

1/ **On dépose soi-même la certification auprès de France Compétences**, ce qui représente des années de travail en ingénierie pédagogique.

2/ **On "exploite" une certification existante**, préalablement identifiée comme correspondant le plus possible à nos intentions pédagogiques. Dans ce cas, plusieurs modèles économiques existent ("acheter" l'exploitation de la certification en la payant une fois pour toutes, louer la certification en payant régulièrement, payer les certificats à l'unité / en kit...). Quoiqu'il en soit, même se rattacher à un organisme certificateur représente potentiellement beaucoup de travail (d'ordres pédagogique, administratif, financier...).

Catalogue : co-construire la V2 avec de nouveaux TL

L'intégration au projet de nouveaux formateurs et TL se fera au second semestre 2021. Elle consistera à nouveau en une **Grande Échelle** structurée en 3 "lots", comme la première, avec des temporalités éventuellement redéfinies.

L'ingénierie de projet n'a pas encore démarré. Bien entendu, elle tiendra compte de l'existant et **invitera le nouveau groupe à réfléchir au cadre de coopération**, à la charte de fonctionnement, aux valeurs... la V1 étant expérimentale.

Un recensement des **intentions** en termes **de thématiques** sera suivi d'un accompagnement à la recherche de certifications -le cas échéant- et de la **rédaction de fiches formations**. Des temps d'ingénierie pédagogique seront prévus, en lien avec la **formation de formateurs** qui sera proposée aux membres. Un **système de parrainage** par les lieux/formateurs de la V1 pourra être mis en place.

La participation au projet relèvera d'un **appel à candidature** prévu au printemps, qui sera pensé et critérié en fonction du nombre d'intentions d'intégration au projet (dans l'idéal, un binôme par lieu (futur.e formateur.rice + une fonction coordinateur.rice)).

Vers un territoire maillé Trans//formations

La dissémination est une condition *sine qua none* à la réussite du projet Trans//formations. En effet, à l'instar de l'enjeu de mailler le territoire de la Nouvelle-Aquitaine en TL, la finalité de Trans//formations c'est que **chacun.e trouve la formation dont il.elle a besoin à proximité de chez lui.elle**. C'est un challenge de taille qui ne saurait être relevé sans la coopération, formelle ou moins formelle, des TL de la région.

A ce titre, il nous paraît indispensable que toute formation proposée au catalogue puisse être délocalisable dans d'autres TL que celui où elle a vu le jour. Pour ce faire, le formateur peut **se faire accueillir au sein d'un TL** de la région. Mais il peut aussi **assurer une transmission à d'autres** formateurs en TL pour partager l'animation, bonifier/développer

le contenu, ou passer le relais ! C'est là tout l'intérêt d'un modèle coopératif comme celui-ci : inutile de réinventer la roue, il suffit de mutualiser !

En attendant la V2...

Pour les TL/personnes qui ambitionnent de candidater, et qui sont d'ores et déjà intéressées pour contribuer, **ils vous est possible d'avancer** :

- consultez le [catalogue](#) et repérez les thématiques qui vous intéressent
- rapprochez-vous des formateurs, échangez, voyez comment des synergies peuvent s'opérer
- analysez les besoins de votre territoire, parlez-en autour de vous, sondez !
- faites-vous d'ores et déjà TL d'accueil de formations du catalogue*
- repérez les compétences à valoriser dans vos lieux, dénichiez les futur.e.s formateur.rice.s
- commencez à lister les thématiques éventuelles, étudiez l'offre existante sur votre territoire
- repérez les certifications existantes sur [France Compétences](#)
- questionnez les intentions de vos usagers de transformer certains ateliers en formations professionnelles

*sous conditions : la certification Qualité requiert que le lieu soit ERP (dans l'idéal) / avoir une salle assez grande pour pouvoir accueillir convenablement / le lieu doit être vivant, pour que le formateur puissent se l'approprier comme espace pédagogique / un responsable du lieu doit pouvoir mobiliser un temps de présentation auprès des stagiaires / une personne ressource doit être mobilisée pour assurer le relais administratif-communication.
La Coopérative tiers-lieux peut mettre du matériel à disposition si besoin.

Bonus & contacts

Chloé Le Drogoff : cld@tierslieux.net

Marion Hugron : marion@tierslieux.net

<https://transformations.tierslieux.net>



Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

